



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander
une voie d'orientation après la 3^e**

1. Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

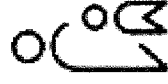
Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

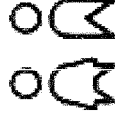
Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la notice de renseignements, la demande de bourse, etc.,
- à l'espace numérique de travail (ENT),
- au livret scolaire,

Je sélectionne mon profil



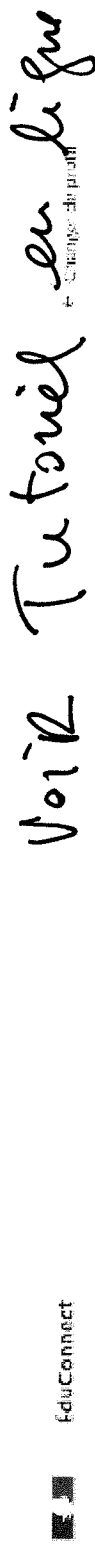
Représentant légal



Élève

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.



 Représentant légal

Le compte EduConnect peut
donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la ruche
de l'orientation et la destination de
jeunes, etc.,
- à l'accès numérique du tableau de bord
à l'adresse [www.education.fr](#)

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant	Identifiant oublié ?
Identifiant scolaire principal	

Mot de passe	Mot de passe oublié ?
	

Se connecter

Je n'ai pas de compte

ou

Je me connecte avec FranceConnect



Après avoir choisi FranceConnect, il
vous sera demandé de vous connecter avec votre
compte FranceConnect. Vous pouvez alors choisir
de vous connecter avec votre compte FranceConnect.

Accès aux services en ligne dans le menu Mes services.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

A partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu **Mes services.**

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Mes services



|  Actualités

 Bourse de lycée

 **Orientation**

 Affectation

 Fiche de
renseignements

 Paiement des
factures

| Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 



2. Saisie des intentions d'orientation

Saisie des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire	Phase définitive
Avant le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en discuter (réservation).

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'inspirer :

- au CDD et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep www.onisep.fr ;
- sur le site « Orientation en 3^e et l'affectation en lycée » www.orientationen3e.fr.

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

Je saisis les intentions d'orientation

Saisie des intentions d'orientation

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

🕒 Actualités

💰 Bourse de lycée

| 📍 Orientation

📌 Affectation

📄 Fiche de
renseignements

📄 Paiement des
factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LEGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Saisie des intentions d'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

☐ 2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

☐ 2de professionnelle

☐ 1re année de CAP

Annuler

Valider

Annuler

Valider les intentions

3. Validation des intentions d'orientation

Validation des intentions d'orientation

Intentions d'orientation

Établir une intention d'orientation
DEMANDEUSE DES REMPLISSANT LE CASILUX : intentions d'orientation

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.

Rang 1

2^{ème} intention d'orientation

→

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

**Un courriel avec le
récapitulatif des
intentions
d'orientation
saisies est transmis à
chaque représentant
légal.**

**Les intentions
peuvent être
modifiées jusqu'à la
fermeture du service.**

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation



Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

⚠ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STIER

[Modifier les intentions](#)

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

🕒 Actualités

💰 Bourse de lycée

| 📍 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

Phase provisoire

Phase provisoire

Intentions

Courant 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs

Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de

classe du 3^e

trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires.

Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe